

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:361917-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Metz: Services d'architecture  
2016/S 200-361917**

**Avis de marché**

**Services**

Directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

Logiest

15 Sente à My, BP 80785

À l'attention de: Carole Vautrin

57012 Metz

France

Téléphone: +33 387658944

E-mail: [carole.vautrin@logiest.fr](mailto:carole.vautrin@logiest.fr)

Fax: +33 387389648

**Adresse(s) internet:**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.logiest.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:**

Technocopy

8 rue Claude Chappé

À l'attention de: Laetitia

57070 Metz Technopole

France

Téléphone: +33 387374010

E-mail: [laetitia@technocopy.fr](mailto:laetitia@technocopy.fr)

Fax: +33 387741725

Adresse internet: <https://technocopy.doubletrade.net/accueil/>

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre: SA HLM

I.3) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

**Section II: Objet du marché**

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**

Opération 57-796/97 Metz — Coteaux de la Seille: mission de maîtrise d'œuvre pour une opération de construction de 20 pavillons et 30 logements collectifs.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**

Services

Catégorie de services n° 12: Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Metz (57000) — Coteaux de la Seille.

Code NUTS

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne un marché public

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Mission de maîtrise d'œuvre pour une opération de construction de 20 pavillons et 30 logements collectifs à Metz (57000).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71200000

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) **Lots**

Division en lots: non

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Information sur les options**

Options: non

II.2.3) **Reconduction**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois: 22 (à compter de la date d'attribution du marché)

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Financement par fonds propres de la société, paiement par chèque ou virement bancaire ou postal.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) **Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
  - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015,
  - renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 11 du code du travail,
- Et,
- un extrait k bis de moins de 3 mois.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016\*:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016\*:

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat,
- présentation du cabinet,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier:

- preuve d'inscription à l'ordre des architectes.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : oui  
références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: Les prestations sont réservés à la catégorie architectes conformément à la loi MOP et son décret d'application du 29.11.1993.

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: oui

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés ci-dessous

1. Honoraires. Pondération 40
2. Valeur technique. Pondération 40
3. Planning prévisionnel optimisé des études. Pondération 20

IV.2.2) **Enchère électronique**

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

22.11.2016 - 11:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Le critère valeur technique est décomposé en 2 sous-critères:

- méthodologie d'organisation de la mission détaillée pour l'exécution de chaque élément de mission prévu au marché (Esquisse, APS, APD, PRO, ACT, EXE, VISA, DET et AOR, OPC) notée sur 20 %,
- organisation de l'équipe affectée à la prestation en fournissant la liste et un curriculum vitae de chaque personne physique nominativement désignée pour exécuter les prestations notée sur 20 %.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance  
3 rue Haute Pierre — BP 81022  
57000 Metz  
France

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Greffes du tribunal de grande instance  
3 rue Haute Pierre — BP 81022  
57000 Metz  
France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

13.10.2016